

Communiqué de presse - lundi 10/03/25

Vendredi 07 mars, des représentants des personnels, des parents d'élèves du collège Stéphane Mallarmé ainsi que des représentants syndicaux, ont été reçus par M. Jean-Yves BESSOL, Directeur Académique du Service de l'Éducation Nationale.

La revendication portait sur **le maintien du dispositif relais du réseau Etoile dans l'enceinte du collège Stéphane Mallarmé, et l'obtention de moyens supplémentaires** pour lutter contre toutes les problématiques rencontrées : violences externes et internes, décrochage scolaire en hausse, risques psycho-sociaux des personnels... **Soyons clairs, en plus de la violence extérieure de l'établissement nous subissons maintenant une violence interne de notre institution.**

La justification de la délocalisation du dispositif dans le réseau Calanques ou Huveaune, pour combler une demande, a été expliquée par une logique financière et comptable : il faut plus de moyens mais sans augmenter les heures allouées à ces dispositifs. Pourtant, les dispositifs dans le réseau Etoile sont très demandés.

Cette décision a été présentée comme « actée et irrévocable », sans échange constructif possible. Mais puisqu'il nous a été répondu « *qu'impossible n'est pas français* », nous continuerons de réclamer le maintien du dispositif relais à Mallarmé et la hausse de moyens, pour enseigner le plus sereinement possible. Nous ne pouvons nous résigner à travailler avec des enfants dans un climat scolaire qui ne cesse de se dégrader, sans soutien de l'institution.

Nous invitons donc la presse à venir nous retrouver ce lundi 10 mars à 18h à la Bourse du Travail (23 boulevard Nedelec 13003 Marseille) pour une conférence de Presse avec différents représentants des établissements du réseau Etoile ainsi que des parents d'élèves.